

**FORMULAIRE DE DEMANDE
D'OUVERTURE D'UN DEBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE**

Coordonnées du demandeur

Raison sociale :

Nom et prénom :

Adresse :

Agissant en qualité de :

Numéro de téléphone portable :

Courriel :

Information concernant la manifestation

Type d'événement :

Date(s) et lieu de l'événement :

Date(s) et horaires de la tenue du débit de boissons :

Lieu d'établissement du débit de boissons temporaire :

Réglementation :

Ces débits de boissons temporaires :

- ne peuvent vendre que les boissons des groupes 1 (boissons sans alcool) et 3 (boissons fermentées non distillées et vins doux naturels, vin, bière, cidre, poiré, hydromel, crème de cassis, muscat, jus de fruits comportant jusqu'à 3° d'alcool, vin de liqueurs, apéritif à base de vin, liqueur de fruits comprenant moins de 18° d'alcool)
- sont limités à 5 autorisations par an et par association
- ne peuvent être établis dans le périmètre des zones protégées définies par l'arrêté préfectoral sauf ceux vendant exclusivement des boissons du 1^{er} groupe (sans alcool)

Nom, prénom :

Signature :

Ce formulaire est à renvoyer 2 semaines au moins avant la date prévue de la manifestation au Service administration générale – 16 place de l'hôtel de ville – 02400 Château-Thierry ou par courriel à : administration.generale@ville-chateau-thierry.fr.



Mairie de Château-Thierry

Place de l'Hôtel de Ville
B.P. 20198 – 02405 – Château-Thierry Cedex
Tél. : 03 23 84 86 86